



CO-FACILITATION FRANCO – GABONAISE DU PARTENARIAT
POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO

Allocution

*de Son Excellence AURELIE FLORE KOUMBA PAMBO
Ambassadrice itinérante chargé du Climat,
de l'Environnement et du Développement
Durable, Co-Facilitatrice de la République
Gabonaise pour le Partenariat des Forêts
du Bassin du Congo*

à l'occasion de la cérémonie de clôture de la Conférence
sur la Criminalité Environnementale et le Conflit Homme-Faune

Libreville, le 11 juillet 2025

Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, chargé du Conflit Homme Faune de la République Gabonaise,

Monsieur le Commissaire à l'Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural représentant le Président de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC),

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, représentant le Ministre de l'Environnement, de l'agriculture et de l'élevage de la République du Burundi, Président en Exercice du Conseil des Ministres de la COMIFAC,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations et Institutions nationales, régionales et internationales

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations de la Société Civile,

Mesdames et Monsieur les représentants des organisations des opérateurs économiques,

Mesdames et Messieurs les Pilotes des Ateliers Thématiques,

Honorables participants,

Mesdames et Messieurs, distingués invités tout protocole observé,

1. Au terme de nos deux jours d'échanges riches et constructifs, il me revient l'honneur, au nom de la Co-Facilitation des Républiques Gabonaise et Françaises du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, de prendre la parole à l'occasion de la clôture de cette conférence dédiée à deux défis majeurs de notre ère : la criminalité environnementale et les conflits homme-faune.
2. Il convient de rappeler que les forêts d'Afrique Centrale ne constituent pas seulement l'héritage que nous ont légué nos ancêtres ; mais elles sont le patrimoine que nous devons transmettre aux générations futures. La criminalité environnementale et les conflits homme-faune constituent des défis redoutables, mais pas insurmontables. Ensemble, unis dans notre diversité, forts de notre détermination commune, nous pouvons et nous devons réussir car le bien-être de nos populations en dépend.
3. C'est la raison pour laquelle je suis satisfaite des résultats auxquels nous sommes parvenus au terme de ces deux jours de discussion. Dans cette optique, il est indispensable, entre autre de :

- ⇒ Renforcer la coopération régionale en multipliant les initiatives transfrontalières de lutte contre la criminalité environnementale,
- ⇒ Accroître l'utilisation des technologies pour intensifier notre capacité de détection en vue de donner des réponses adéquates à la criminalité environnementale,
- ⇒ Investir dans le renforcement des capacités des institutions nationales, des organisations de la société civile et des communautés locales, car la durabilité de nos actions dépend de l'appropriation locale des enjeux,
- ⇒ Promouvoir les solutions alternatives proposées lors de nos échanges pour les communautés affectées par les conflits homme-faune.

Mesdames et Messieurs

4. Le PFBC s'engage à jouer pleinement son rôle de plateforme de concertation et de coordination, en facilitant les échanges entre tous les acteurs et en appuyant la mise en œuvre des initiatives prioritaires identifiées car l'avenir des forêts des pays de l'espace CEEAC/COMIFAC dépendent de notre capacité collective à transformer les engagements nous avons pris au cours cette conférence en actions concrètes sur le terrain.
5. A cet effet, nous proposons la mise en place d'un mécanisme de suivi de cette conférence, avec des points d'étape réguliers pour évaluer les progrès accomplis et ajuster nos stratégies et lançons un appel solennel à tous les partenaires :
 - ⇒ Aux **gouvernements** de la sous-région, pour qu'ils renforcent leur arsenal juridique et leurs capacités d'application des lois environnementales.
 - ⇒ Aux **partenaires techniques et financiers**, pour qu'ils soutiennent durablement les programme de terrain, y compris ceux de la société civile, ceux des peuples autochtones et communautés locales, ainsi que ceux du réseau des communicateurs et environnementaux d'Afrique centrale.
 - ⇒ Aux **organisations de la société civile**, pour qu'elles continuent leur travail essentiel de sensibilisation et d'accompagnement des communautés ;
 - ⇒ Aux **communautés locales**, pour qu'elles demeurent les gardiens vigilants de nos écosystèmes et contribuent à la gestion des conflits hommes-faune à travers leurs connaissances, innovations et pratiques traditionnelles ;

⇒ Au **secteur privé**, pour qu'il adopte des pratiques responsables et contribue au financement des programmes de terrain.

Mesdames et Messieurs

6. La route est encore longue, mais nous avons franchi aujourd'hui une étape importante. Continuons d'avancer, main dans la main, vers une sous-région où la nature et l'humanité coexistent en harmonie.
7. Avant de conclure mon propos, il me plaît de réitérer ma profonde gratitude à nos partenaires techniques qui ont rendu possible cette conférence, à tous les participants, aux pilotes des ateliers thématiques (Traffic, ONUDC, *Global Initiative*, *End Wildlife Crime*, GITOC, Interpol, *Wildlife Angel*, Royal Foundation, FAO, *Elephant Protection Initiative*, UICN, WWF), aux interprètes et aux hôtesses, votre engagement et votre professionnalisme nous ont permis d'aboutir aux résultats que nous avons obtenus.
8. Un grand merci à l'équipe de Solten.
9. Je ne saurais clore sans remercier vivement l'ensemble de l'équipe de la Co-Facilitation du Partenariat pour les Forêts du Congo. Merci à vous pour le succès de cet évènement.

Je vous remercie de votre attention